Image not found or type unknown

Mon employeur m'attaque au prud'homme

Par **Issamine**, le **16/07/2023** à **21:03**

Bonjour,

Je viens de recevoir le 07/07/2023 par le biais d'un huissier judiciaire un acte à comparaitre devant le conseil des prud'hommes, m'accusant d'avoir squaté un appartement meublé qu'il m'a mis à disposition après la fin de ma mission.

Sachant bien que j'ai fais une rupture conventionnelle avec lui le 27/07/2021, il m'a envoyé des emails entre 05/2022 et 06/2022 auxquels je n'avais pas fais attention.

il m'accuse d'avoir squaté l'appartement après fin de ma mission le 26/06/2020 jusq'au 05/05/2021 sans payer d'indémnité de lorgenment et que j'ai dégradé l'appartement, vu que c'est lui qui m'a loué enfin un 21 m2 au REZ de chaussée à 370 euros dans une maision il y avait des conflit avec le proprio et moi et l'employeur j'étais au milieu, j'ai fais seul avec le proprio les états des lieux d'entrée 04/03/2019. à la fin de ma mission on venait de sortir du confinement je vivait seul et à la fin de ma mission j'avais des conflits avec une équipe du client je me sentais pas du tout bien et j'étais très déprimé, j'ai fais un arret maladie du 18/06/2020 au 26/06/2020 puis j'ai refais un arret maladie du 26/06/2020 au 10/07/2020 et en parallèle dans cette période d'arrêt l'employeur m'appeler pour me proposer des missions et passer des entretiens avec des clients en dehors de la ville ou j'étais, et il me demande de partir du logement ce qui m'a poussé cracqué et faire un Burn-out avec arret maladie du 10/07/2020 au 10/11/2020 il continue à me demandé de partir je lui ai dis que je ne pouvais pas que c'est impossible pour moi de trouevr un logement dans cette période, alors il m'envoie le rib du proprio auquel je lui ai fait un virement de 370 euros qu'il a rejetté, j'ai demandé à mon employeur de me prelevé il n'a pas accepté alors je suis resté comme ça jusqu'en septemebre mon employeur m'envoie une mis en demeurre qu'il me doit 3 mois de loyer je lui et demandé de me donner son rib et je lui ferait un virement il m'a donné son rib je lui ai fait le virement de 3 mois+ le quatrième et depuis je lui faisait un virement chaque début du mois jusqu'à ce que je sors de cette appartement le 05/05/2021 j'ai les relveé comme preuve et un email que je lui ai envoyé.

S'il vous plait que dois faire dans mon cas? car il me réclame 1725,16 du jugement entre lui ai le proprio mais je viens de voir le jugement entre lui et le proprio le juge a rejetté la facture de dégradation 750 euros, pour moi tout était correcte car j'ai rendu l'appartement comme il se doit meme si le proprio était venu avec un huissier judiciaire dans les états des lieux de sorties. et maintenant l'employeur m'attaque 2ans après qu'il est sur que j'ai plus de preuves pour répondre.

Pouvez vous s'il vous plait m'éguiller vers une solution qui pourrait m'être utile, je porte à votre connaissance que je suis ingénieur en production informatique et que je suis travailleur

étranger.

Par avance Merci pour votre considération.

Cordialement,

Issamine

Par **Marck.ESP**, le **16/07/2023** à **21:24**

Bonsoir et bienvenue
Vous ne pouvez pas vous défendre seul, voyez rapidement un avocat.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés